

L'accueil pour tous

Un guide pour faciliter **l'accueil de tous**, enfants et familles,
avec leur différence, handicap ou maladie,
dans les structures petite enfance de la Haute-Garonne



L'accueil pour tous

Un guide conçu par les parents, professionnels et partenaires pour les enfants, parents et professionnels, à lire, feuilleter, diffuser, échanger, colorier...

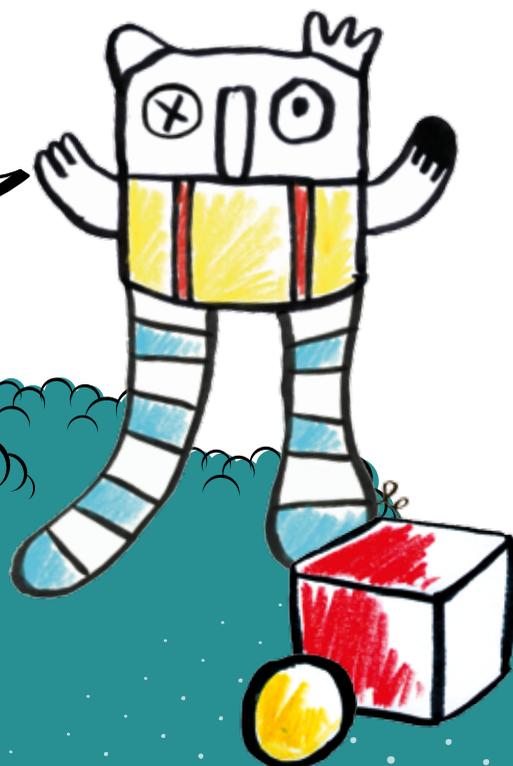
Ce guide, qui s'adresse à tous, vise à faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans le département de la Haute-Garonne.

Son élaboration est le résultat d'un travail coopératif, mené par des professionnels des métiers de l'éducatif, du social et du médico-social : équipe pluridisciplinaire rattachée à des lieux d'accueil, à des collectivités locales et à des associations. Les parents y ont contribué par leurs témoignages.

À travers ce guide, nous souhaitons partager nos réflexions, nos savoir-faire, nos expériences...

Les membres du groupe de travail

Je m'appelle Doud'Handiff. Suivez-moi tout au long du guide !



Sommaire

L'accueil pour tous	p. 2
Préface	p. 3
Le droit d'être accueillis	p. 4 et 5
Pour les enfants	p. 6 et 7
Pour les familles	p. 8 et 9
Pour les professionnels	p. 10 et 11
Infos utiles	p. 12
Notes	p. 13 et 14

Préface

Le mot de la CAF de la Haute-Garonne

Faire en sorte que chacun puisse concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale est l'objectif prioritaire de la branche famille de la Sécurité sociale. Celui-ci doit s'appliquer à tous, mais on sait que les choses sont plus compliquées quand l'enfant est en situation de handicap.

C'est pourquoi la lettre circulaire du 24 février 2010 de la Caisse nationale d'allocations familiales a défini des mesures spécifiques en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

En cohérence, la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne veille à l'intégration de ces enfants en situation de handicap en accompagnant les professionnels dans l'élaboration des projets d'établissements.

Ce guide d'accueil pour tous, qui s'inscrit dans le prolongement du diagnostic réalisé à la demande de la Caf par l'association Cocagne Acepp 31, a été conçu par et pour les acteurs de la petite enfance : parents, professionnels et partenaires.

Ses objectifs sont que :

- vous puissiez obtenir les réponses à vos légitimes interrogations et être accompagnés dans vos démarches ;
- chaque enfant puisse être accueilli dans le respect de ses différences.

La Caf de la Haute-Garonne

Le mot de Cocagne Acepp 31

Fédération départementale de l'ACEPP (Association des collectifs enfants parents professionnels) en Haute-Garonne, l'association fédère 40 lieux d'accueil associatifs et des initiatives parentales.

Lieu de partage de ressources et de pratiques pour les parents et les professionnels de la petite enfance, notre association favorise les échanges entre les acteurs du territoire autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille, pour développer toutes les dynamiques participatives d'actions sociales afin de répondre aux évolutions de notre société.

Depuis sa création, le réseau ACEPP défend des valeurs de parentalité, de respect de la diversité et de démarche participative. Nos réflexions et nos actions visent à améliorer l'inclusion des enfants et de leur famille, quelle que soit leur situation, dans tous les lieux de vie des enfants, notamment par le développement de la « pédagogie de la diversité ».

Cocagne Acepp 31.

Tous les enfants ont le droit

Selon la législation

• Le **code** de la santé publique stipule que « les établissements [...] d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique » (décret n°2010-613).

• La **charte** des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit « toute discrimination fondée notamment sur [...] l'appartenance à une minorité nationale,

la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle » (article 21, 2000).

• La **loi** du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées « garantit à l'enfant en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux » (loi n° 2005-102).

• Depuis le 1^{er} janvier 2010, la CNAF a élargi l'attribution de la prestation de service unique (PSU) aux EAJE accueillants des enfants en situation de handicap, âgés de moins de 6 ans (**lettre circulaire** n°2010-034).

Une place pour chaque enfant, dans le respect de ses spécificités

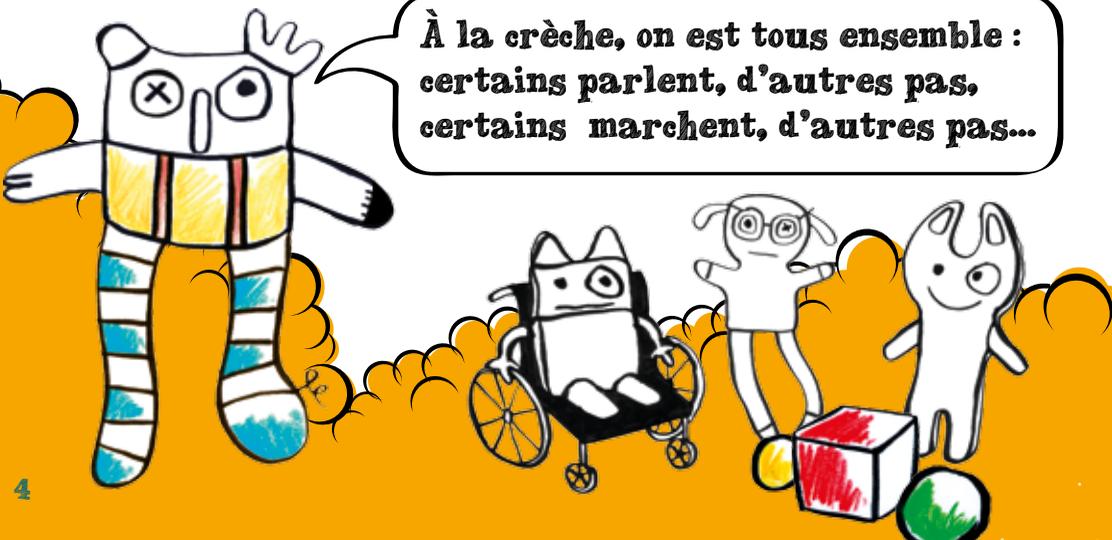
Chaque enfant, quels que soient son environnement, ses besoins, ses différences et ses potentiels doit pouvoir être accueilli dans les lieux d'accueil.

Un accueil qui se construit ensemble : enfants, parents, professionnels

Le projet d'accueil de l'enfant va se construire grâce à une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe pluri-professionnelle.

Une démarche de connaissance réciproque, d'échange de savoirs et de savoir-faire, de partage d'expériences permettra de mettre en place un accueil de qualité.

À la crèche, on est tous ensemble : certains parlent, d'autres pas, certains marchent, d'autres pas...



d'être accueillis dans les EAJE*

(*) EAJE : établissements d'accueil de jeunes enfants

L'engagement des équipes pour faciliter l'accueil pour tous

• La proposition d'un accueil individualisé à chaque famille

Le projet d'établissement de chaque structure définit les modalités d'accueil de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique ; et ce dès la pré-inscription.

• L'élaboration d'un contrat d'accueil

Dans une démarche d'écoute et d'accompagnement des familles, le contrat d'accueil vise à définir les temps d'accueil selon les besoins des familles et les possibilités de l'établissement.

• L'élaboration d'un projet d'accueil personnalisé (PAP) ou individualisé (PAI)

Des PAP (handicap) ou des PAI (maladie chronique) sont élaborés pour préparer et adapter l'environnement à l'accueil

de l'enfant et évaluer régulièrement le projet d'accueil. Ils sont construits à partir des connaissances des parents et des partenaires de soins afin que l'équipe puisse accompagner l'enfant au mieux.

• Des équipes avec des professionnels qualifiés pour garantir le projet d'accueil de tous

Les équipes sont constituées de professionnels issus de formations initiales diverses et formés à l'accueil de tous : auxiliaires de puériculture, infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, CAP petite enfance, médecins de crèche... Des éducateurs spécialisés, des psychomotriciens, des psychologues... viennent compléter les équipes.

Témoignages

« Lilou est bien intégrée parmi les autres enfants, dans un environnement égal aux autres enfants. » **Maman de Lilou**

« L'équipe est investie auprès de Liam, impliquée dans la prise en charge de son handicap, à l'écoute de ses besoins, bienveillante et chaleureuse. » **Maman de Liam**

« L'équipe met en place un projet d'accueil individualisé (PAI) qui permet à Jade d'être accueillie malgré ses fortes allergies. » **Papa de Jade**

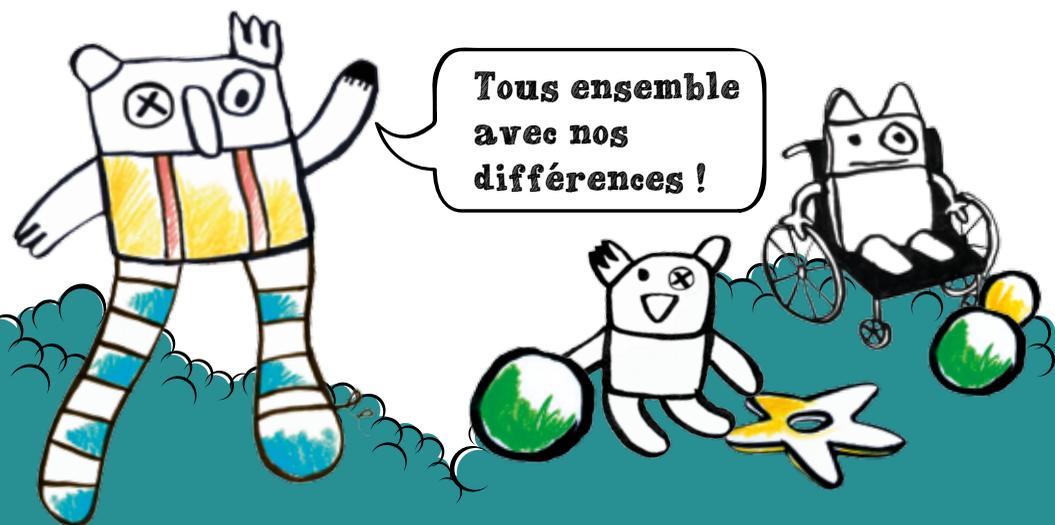


Pour les enfants...

Un lieu de socialisation, d'éveil et d'expérimentation pour :

- Aider chaque enfant à trouver sa place dans le groupe.
- Permettre à l'enfant de construire une image positive de lui-même quelle que soit son histoire.
- Proposer un espace de rencontre entre adultes et enfants.
- Connaître et reconnaître les différences et singularités de chacun.
- Familiariser les enfants aux notions de respect, d'altérité, de diversité.

La vie collective devient support de découverte et d'enrichissement pour les enfants, les professionnels et les familles.



Témoignages

« Depuis que mon enfant est accueilli à la crèche, il s'éveille au contact des enfants « valides », plus jeunes et plus âgés. »

Maman de Nathan

« En allant à la halte-garderie, Jeanne apprend les règles de la collectivité. Elle est dans un cadre qui favorise la socialisation. »

Maman de Jeanne

« Je souhaite accueillir un enfant en situation de handicap pour lui permettre, ainsi qu'à sa famille, de vivre des moments d'échange et de partage, et de sortir du quotidien. Ces échanges permettront également d'enrichir l'équipe, tant sur le plan personnel que professionnel, et de sensibiliser les enfants à la différence. En bref, nos différences nous unissent. »

Magali, auxiliaire de puériculture dans un multi-accueil

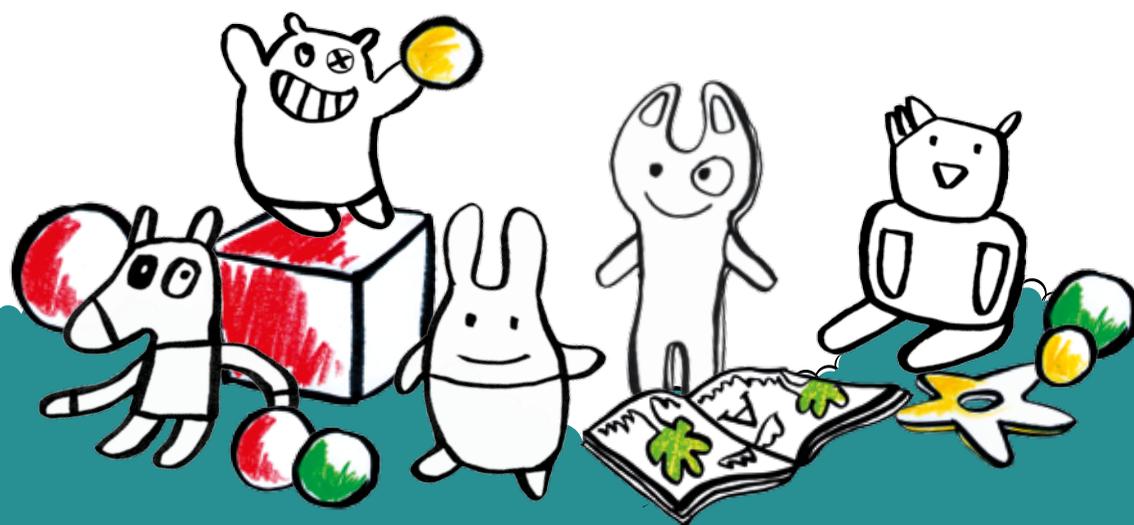
... un accueil qui se construit ensemble

Des espaces de vie adaptés pour tous

Le lieu d'accueil petite enfance permet à tous les enfants de pouvoir évoluer à leurs rythmes dans le respect de leurs besoins.

Pour accueillir un enfant en tenant compte de ses particularités, il est important de créer des repères fondamentaux pour assurer sa sécurité physique, psychique et émotionnelle.

L'équipe, par son travail d'écoute et d'observation en lien avec la famille et les soignants, engage les propositions éducatives et pédagogiques adaptées pour assurer une continuité et une cohérence dans le projet d'accueil au quotidien.



« L'accueil d'un petit garçon de 2 ans qui présentait une maladie évolutive a été une expérience professionnelle très riche. Plus encore que pour les autres enfants, il m'a fallu réajuster mes gestes, ma communication... Pour être en mesure de l'accompagner avec sa spécificité et pour répondre à ses besoins, il a fallu que je me réadapte sans cesse. »

Françoise, éducatrice de jeunes enfants dans une crèche collective

« La première fois que nous avons accueilli un enfant en situation de handicap à la crèche c'était en 1990. Il s'agissait d'un bébé

trisomique. Son frère aîné était à la crèche et la maman n'osait pas nous dire que son deuxième enfant était trisomique, de peur que son inscription soit refusée. Notre directrice s'est mobilisée pour que cet enfant soit intégré. Cela s'est fait en partenariat avec le centre médico-pédagogique de la commune voisine. Une psychomotricienne venait régulièrement à la crèche et nous a aidé à mieux comprendre et accompagner cet enfant ; à grandir avec sa spécificité. »

Dany et Corinne, auxiliaires de puériculture en multi-accueil

Pour les familles...



Osez pousser les portes !

Choisir un mode d'accueil pour votre enfant

Il existe plusieurs modes d'accueil pour les 0-3 ans et jusqu'aux 5 ans révolus pour les enfants bénéficiant de l'AEEH :

Accueil collectif

- la crèche, le multi-accueil et la micro-crèche, des accueils réguliers ou occasionnels, selon les besoins des familles et les possibilités du lieu;
- la halte-garderie, des accueils occasionnels, adaptés à des besoins spécifiques;
- la crèche familiale organise un accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le), salarié(e) par la structure.

Des temps de regroupement avec les enfants et d'accompagnement des professionnels sont proposés.

Accueil individuel

- chez et par un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) ;
- à domicile, par des « accueillant(e)s » salarié(e)s d'associations.

Vous informer

Pour connaître les lieux d'accueil collectifs et individuels proches de chez vous, vous pouvez vous adresser :

- à la mairie de votre commune (accueil et site web),
- à la maison des solidarités (MDS) de votre secteur, service protection maternelle et infantile (PMI), les infirmières puéricultrices et les médecins travaillent en lien avec les assistantes maternelles du secteur,
- au relais d'assistantes maternelles (RAM), lieu d'informations générales petite enfance,
- sur le site de la CAF : www.mon-enfant.fr

Pour échanger sur les possibilités d'accueil de votre enfant, vous pouvez vous adresser :

- à la maison des solidarités (MDS) de votre secteur, la PMI travaille en lien avec les structures petite enfance,
- au CAMSP 31 (centre d'action médico-sociale précoce de la Haute-Garonne), centre de consultations et de soins ambulatoires pour les enfants de 0 à 6 ans,
- aux différentes associations ressources sur le handicap, pour en savoir plus : www.accueilpourtous31.fr

... un accueil qui se construit ensemble



Témoignages

« En tant que parents, nous pouvons vivre une période de fragilité due aux difficultés de notre enfant et avoir du mal à le confier à des étrangers qui ne sont pas spécialement formés au handicap.

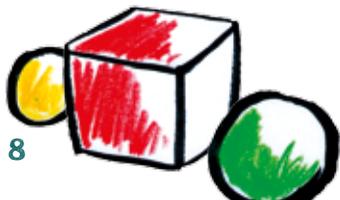
Malgré la bonne volonté des équipes, il y a des moments où les questionnements des professionnels ne sont pas adaptés et peuvent être mal vécus. On ne souhaite pas toujours parler de nos difficultés ou de celles de notre enfant.

Mais ce qui est appréciable, c'est que les professionnels sont à notre écoute et en attente d'informations sur notre enfant pour répondre au mieux à ses besoins. En le confiant dans un lieu d'accueil collectif, nous pouvons échanger avec une équipe qui a un savoir et une expérience de la collectivité ;

qui construit le projet d'accueil de notre enfant avec nous.

Nous avons aussi besoin de contacts et surtout de lutter contre l'isolement que le handicap provoque. Parallèlement, c'est une occasion importante pour les parents d'enfants « ordinaires » de s'ouvrir à la diversité, de mieux appréhender l'altérité et la différence. » **Maman de Nicolas**

« Pour reprendre une activité, renouer avec une vie sociale, être plus disponibles pour un autre enfant de la fratrie ou encore avoir l'opportunité de se sentir moins « seules » à porter le quotidien... Les familles nous perçoivent comme un soutien d'entrée de jeu. » **Frédéric, directeur d'une crèche collective**



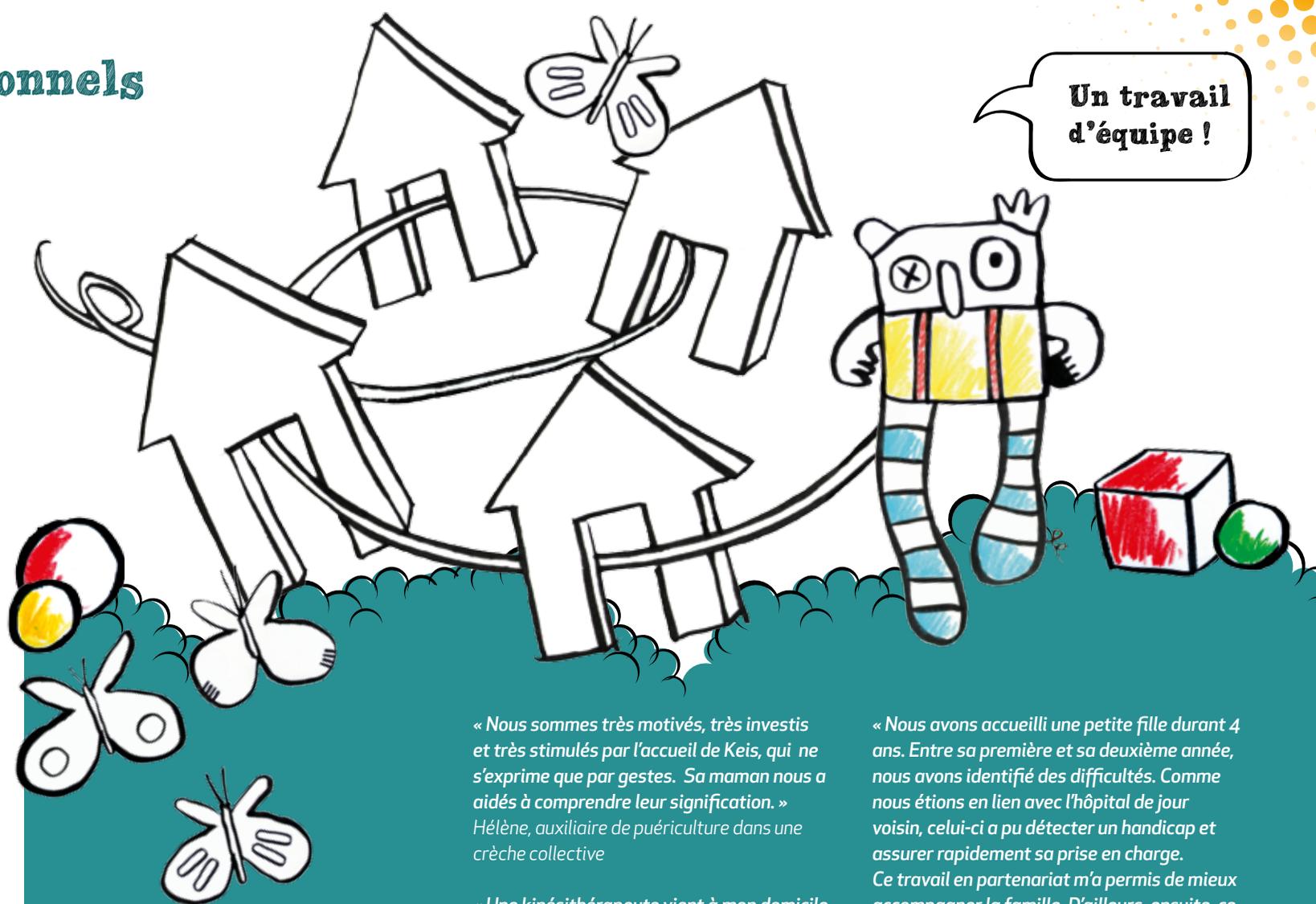
Pour les professionnels

Des temps de concertation pour individualiser l'accueil de chaque enfant

- la démarche de coopération entre parents et professionnels permet à l'équipe de développer des outils et de construire pas à pas le projet d'accueil de chaque enfant,
- les équipes sont soutenues et s'enrichissent à travers les échanges et le travail en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs, médico-sociaux et éducatifs,
- les temps d'analyse de pratiques facilitent l'accompagnement des enfants.

Des temps de formation pour enrichir les compétences professionnelles des équipes

La formation continue permet aux professionnels d'acquérir des compétences complémentaires à leur formation initiale. Ces temps de formation bénéficient à tous les enfants accueillis et enrichissent les pratiques de l'équipe.



Un travail d'équipe !

Témoignages

« Au fur et à mesure de l'accueil d'enfants en situation de handicap, notre équipe prend conscience de la richesse que cela nous apporte. Chaque nouvel accueil nous conduit à faire évoluer notre projet d'établissement. »
Elsa, éducatrice de jeunes enfants dans un multi-accueil

« Nous sommes très motivés, très investis et très stimulés par l'accueil de Keis, qui ne s'exprime que par gestes. Sa maman nous a aidés à comprendre leur signification. »
Hélène, auxiliaire de puériculture dans une crèche collective

« Une kinésithérapeute vient à mon domicile une fois par semaine, une psychomotricienne une fois toutes les trois semaines et il m'arrive d'avoir des contacts téléphoniques avec l'orthophoniste. L'échange direct avec tous ces intervenants m'apporte beaucoup pour connaître les moyens à mettre en œuvre concernant la stimulation, la déglutition, les techniques et la façon de communiquer avec Lola pour attirer son attention et l'inciter à participer aux activités avec les autres enfants. »
Claire, assistante maternelle rattachée à une crèche familiale

« Nous avons accueilli une petite fille durant 4 ans. Entre sa première et sa deuxième année, nous avons identifié des difficultés. Comme nous étions en lien avec l'hôpital de jour voisin, celui-ci a pu détecter un handicap et assurer rapidement sa prise en charge. Ce travail en partenariat m'a permis de mieux accompagner la famille. D'ailleurs, ensuite, ce même travail en réseau a facilité l'intégration de l'enfant dans une école maternelle »
Martine, directrice de crèche

« Le quotidien des assistantes maternelles doit être accompagné par le réseau des soignants et bien sûr soutenu par l'encadrement de la crèche familiale. Les visites à domicile, l'aide sur les temps forts, des entretiens réguliers sont autant de moyens qui pourront aider à prendre en compte les difficultés et les dépasser. »
Anna, infirmière puéricultrice dans une crèche familiale

Des lieux ressources

... et sortir en famille près de chez vous

• **Maison des solidarités (MDS) – service PMI :**

• **Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) :**

• **Centre d'action médico-sociale précoce – CAMSP 31 :**

22 impasse de la Flambère, 31 000 Toulouse – Tél. : 05 61 77 73 82

Le CAMSP 31 reçoit les enfants et leur famille pour le dépistage, le diagnostic, les rééducations, l'accompagnement familial, la prévention.

www.chu-toulouse.fr

• **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) :**

Numéro vert : 0800 31 01 31

La MDPH vous informe sur l'accès aux droits, les prestations, les orientations.

www.mdph31.fr

• **Caisse d'allocations familiales (CAF) :**

L'Aeéh (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) vous aide dans l'éducation et les soins à apporter à votre enfant handicapé.

www.mon-enfant.fr – www.caf.fr

• **Lieux d'accueil enfants-parents :**

Espace d'écoute, d'échange et de parole entre parents, enfants et accueillants, le LAEP offre le plaisir d'être ensemble aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés.

• **Ludothèques :**

Espace convivial, les ludothèques sont des lieux de rencontres autour du jeu et du jouet pour les enfants.

Elles conjuguent des activités de loisirs, d'éveil et les échanges.

• **Bibliothèques :**

• **Relais d'assistantes maternelles :**

• **Maisons et centres petite enfance :**

• **Groupement Interassociatif Scolarisation & Handicap (GISH)**

gish.31@laposte.net – Tél. : 05 61 44 88 33

Le GISH accompagne les démarches de scolarisation et la socialisation en accueil collectif des enfants en situation de handicap.

• **Service d'intégration en accueil collectif des Mineurs (SIAM)**

Le SIAM est un dispositif au service des familles, de Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées, en recherche d'accueil de loisirs ou de séjours de vacances pour leur enfant en situation de handicap.

www.siam31.fr

• **L'Esperluette :** 48 A rue Louis Plana – 31500 Toulouse

Tél. : 05 61 80 89 34 – 07 70 68 24 73

Lieu de ressourcement et de soutien aux familles concernées par le handicap ou la maladie de l'enfant.

lesperluette31.wifeo.com

• **Cocagne Acepp 31 :** www.accueilpourtous31.fr

Tél. : 05 61 72 62 03 – contact@cocagne31.org

Bibliographie

pour adultes

COLLARD J., *La Peine de naître ?* – Éd. Flammarion

FOURNIER J-L., *Où on va, papa ?* – Éd. Stock

LABORIT E., *Le Cri de la mouette* – Éd. Pocket Jeunesse

LEFEVRE F., *Le Petit Prince cannibale* – Éd. Actes sud

LEGENDRE N., *Tranche de vie d'une maman optimiste...* – Éd. Jérôme Do Bentzinger

RUILLIER J., *Le cœur-enclume* – Éd. Sarbacane

pour enfants

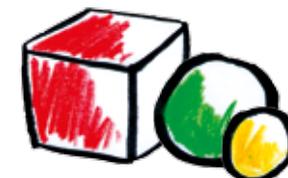
DUMONT J-F., *Copains comme cochons* – Éd. Flammarion, Album du Père Castor

DELVAL M. H., *un petit frère pas comme les autres* – Les belles histoires de Pomme d'Api (en DVD ou livre) – Éd. Bayard

RUILLIER J., *Quatre petits Coins de rien du tout* – Éd. Bilboquet

www.aides-techniques.handicap.fr – (rubrique Librairie)

www.livres-acces.fr



Cocagne Acepp 31

contact@cocagne31.org

www.cocagne31.org

05 61 72 62 03



Guide à lire et à partager, diffusé par

